

Parc national de la Guadeloupe

Une aire protégée listée au titre du protocole SPAW



Pays : France

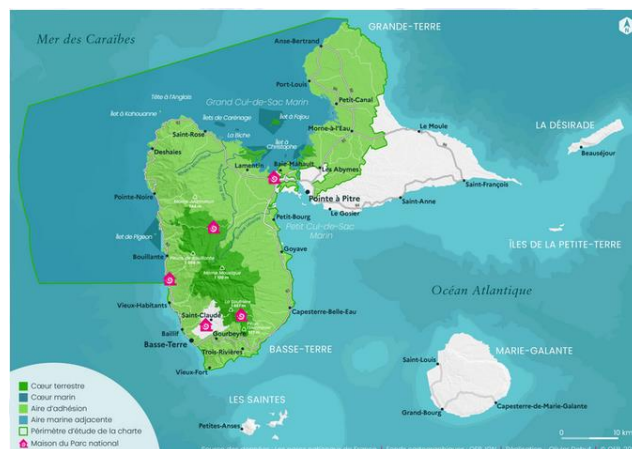
Structure de gestion / Autorité : Ministère chargé de l'environnement

Date de création : 20 février 1989

Date de ratification SPAW : 23 Octobre 2012

Taille : 2467 km²

Superficie marine : 1344 km²



Contexte :

On y distingue trois entités :

- une zone « cœur » composée de : 1. 17 300 ha dans le massif forestier de la Basse-Terre ; 2. 3 200 ha dans le Grand Cul-de-Sac marin (ancienne Réserve Naturelle) ; 3. des îlets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais ; 4. des parties terrestres et marines des Ilets Pigeon. Les zones « cœur de parc national » sont protégées en raison de leur biodiversité exceptionnelle. Les activités humaines y sont encadrées afin de prévenir toute dégradation des milieux ou des espèces.

- une aire optimale d'adhésion sur 21 communes : 16 communes de la Basse-Terre et 5 communes de la Grande-Terre situées autour du Grand Cul-de-Sac marin. Cette aire n'est soumise à aucune réglementation particulière par le parc. Elles constituent des zones tampon où les municipalités adhèrent volontairement à une charte de territoire qui permet au Parc national de les accompagner vers une démarche de développement durable de leur territoire. A ce jour 20 communes ont adhéré à la charte.

- une aire maritime adjacente, équivalent en mer de l'aire d'adhésion.

Populations de faune principales et/ou celles d'intérêt particulier présentes (permanentes ou migratoires) dans la zone :

Le Parc national de la Guadeloupe héberge un grand nombre d'espèces, notamment des oiseaux d'eau, chauves-souris et de nombreuses espèces d'odonates. Certaines espèces, comme la mygale de la soufrière ou l'hylode de Pinchon sont endémiques au massif de la Soufrière.

Les herbiers abritent une macrofaune benthique importante (éponges, coraux, anémones, vers, mollusques, crustacés, lambis, oursins, étoile de mer...). Une centaine d'espèces de poissons y est représentée, dont 15% sont résidentes.

La biodiversité animale des rivières est très réduite : on ne compte que 12 espèces de poissons et 14 espèces de crustacés.

De nombreux mammifères marins sont observés près des côtes guadeloupéennes.



Ecosystèmes principaux dans la zone :

On retrouve principalement des rivières, des mares et étangs, des herbiers et récifs coralliens, des milieux côtiers et des forêts.

Menaces potentielles :

Les menaces potentielles pour le Parc national de la Guadeloupe sont : les aléas naturels, tels que les aléas sismiques ou cycloniques, les flux de pollution issus des eaux usées, de l'agriculture et de l'industrie, l'hypersédimentation due à l'érosion des sols ou aux curages, tout comme la gestion des déchets. Les activités humaines peuvent aussi représenter une menace.

PLAN DE GESTION

Faire du parc national un atout pour le territoire

- Promouvoir un développement touristique exemplaire dans les cœurs du parc national
- Parfaire l'éducation à l'environnement
- Encourager une exploitation durable des ressources
- Fédérer les acteurs locaux autour de projets emblématiques
- Adapter l'organisation du parc aux nouvelles orientations

Permettre l'appropriation des questions patrimoniales par la population locale

- Aménager les sites dans le respect des patrimoines naturel, culturel et paysager
- Expliquer le droit de la nature, contrôler les usages et sanctionner les atteintes environnementales
- Favoriser le ressourcement et la découverte patrimoniale
- Travailler et vivre en accord avec la nature
- Séduire les guadeloupéens comme les visiteurs

Préserver les patrimoines naturel, culturel et paysager

- Mieux connaître et partager la connaissance sur les patrimoines naturel, culturel et paysager
- Faire des cœurs du parc national un espace d'accueil pour la recherche
- Préserver les milieux et espèces les plus menacés
- Réduire les principales pollutions et dégradations d'origine humaine

Favoriser un développement endogène respectueux de l'environnement et des hommes

- Encadrer les pratiques ayant un impact direct sur le patrimoine
- Limiter les impacts sur le patrimoine des activités agricoles, forestières et halieutiques
- Favoriser la structuration de filières locales de produits et services diversifiés et de qualité
- Assurer une meilleure redistribution des bénéfices des activités touristiques aux habitants

Contact :

Site internet : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr>

Adresse mail : courrier@guadeloupe-parcnational.fr

Le Parc National de la Guadeloupe fait partie du **réseau des gestionnaires des aires protégées SPAW**.

Pour plus d'informations : <https://www.car-spaw-rac.org/?Aires-Protegees-SPAW>